

22 février 2019 – 11h
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Bains-douches primés par les Rubans du Patrimoine

LAV

En présence de :

- **François Zocchetto**, maire de Laval
- **Didier Pillon**, adjoint au maire en charge de la culture
- **Hubert de Pontbriand**, président de la Fédération du bâtiment de la Mayenne
- **Jean-Christophe Juhel**, secrétaire général de la Fédération du bâtiment de la Mayenne
- **Jean-Michel Crinière**, membre de la délégation départementale de la Fondation du patrimoine.

*Aux Bains-douches
32 quai Albert Goupil - Laval*



CONTACT PRESSE

Marie-Frédérique Rossignol
02 43 49 43 34
06 77 62 40 09

marie-frederique.rossignol@agglo-laval.fr

LES RUBANS DU PATRIMOINE, seconde récompense pour les Bains-douches lavallois

Après avoir reçu en 2010 le précieux label « Patrimoine du XX^{ème} siècle » par le Ministère de la culture, Les Bains-douches se voient attribué en 2018 le prix départemental des « Rubans du patrimoine ».



« La ville de Laval mène une politique active de sauvegarde et de valorisation de ses espaces urbains et monuments de qualité, dans le cadre du label "ville d'art et d'histoire". Cet engagement fort, se concrétise également par la volonté de rapprocher le patrimoine de la création artistique et de proposer pour chaque restauration une réaffectation à un usage public du monument.

La protection, la restauration, et le financement des Bains-douches, édifice emblématique Art Déco et support d'une ancienne pratique populaire, furent l'une des priorités de la première partie de notre mandature.

Aujourd'hui devenus espace culturel et patrimonial après un travail mené avec l'ensemble des acteurs de la ville, Les Bains-douches sont aujourd'hui reconnus pour leur caractère exemplaire et je me réjouis qu'à nouveau, ils reçoivent une nouvelle distinction ».

François Zocchetto, maire de Laval.



LE PRIX DES RUBANS DU PATRIMOINE

Attribué chaque année pour une restauration exemplaire d'un édifice de plus de 50 ans et dont les travaux sont achevés depuis moins de 3 ans, les Rubans du patrimoine mettent en valeur le savoir-faire local et les projets innovants.

En effet, fruit de la collaboration entre quatre partenaires organisateurs : l'association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités, la Fondation du patrimoine, la Caisse d'Épargne et la Fédération Française du Bâtiment, ce prix qui fêtera ses 25 ans en 2019 permet de faire connaître et reconnaître le savoir-faire d'entreprises du patrimoine, bien implantées localement mais rarement mises sur le devant de la scène.

Pour choisir, les jurys tiennent compte, à valeurs égales, de :

- L'implication des maîtres d'ouvrage,
- la qualité des travaux,
- l'esthétique et respect du patrimoine,
- la mise en valeur des parties anciennes comme de l'adaptation du bâtiment à ses nouvelles fonctions,
- la recherche de financements ou du type de montage financier, ainsi que des retombées, notamment en termes d'emploi, pour la commune,
- La prise en compte de l'environnement écologique (dans les choix techniques et dans l'intégration du bâtiment à son environnement),
- la prévision des coûts liés au fonctionnement futur ou à l'entretien du bâtiment rénové.

Exemplaire sur l'ensemble de ces points, les Bains-douches se sont donc vu attribuer le prix départemental 2018.

UNE RESTAURATION EXEMPLAIRE

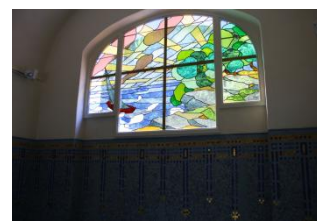
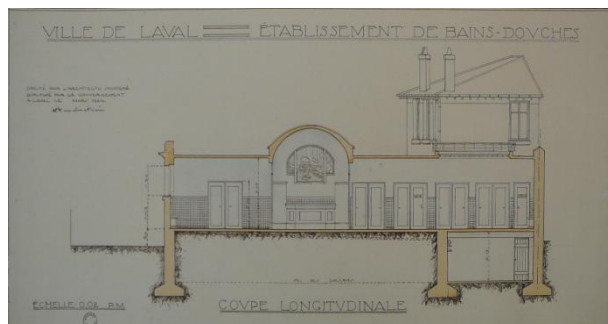
Les Bains-douches municipaux de Laval ont été construits entre 1925 et 1926 d'après les plans de l'architecte Léon-Henri Guinebretière, le bâtiment est inauguré le 27 janvier 1927. Il est composé d'un hall d'accueil et d'un couloir desservant 16 cabines de douches et 6 salles de bains.

L'ensemble des murs intérieurs sont recouverts d'un décor de mosaïques, œuvre d'Isodore Odorico qui donne aux lieux un aspect précieux. Son travail aujourd'hui largement reconnu, est complété par la pose d'un vitrail, œuvre d'Auguste Alleaume.

Fermé au public en 2003 et souffrant d'infiltrations, les Bains-douches vont connaître une lente dégradation faute d'un entretien régulier pendant des années : altération de la façade extérieure, des sols alentours, de l'intérieur (boiseries, mobilier, mosaïque, ferronnerie, etc.).

Le programme de restauration mis en place entre 2016 et 2017 a donc permis à la fois de stabiliser la situation sanitaire et veiller à conserver l'édifice sur le long terme. Le cahier des charges devant respecter une restauration à l'identique en respectant le décor d'origine et enfin une mise aux normes de l'électricité.

Si le chantier de 1925-1927 permit de faire connaître le nom de Guinebretière et d'assurer la réputation de nombreuses entreprises locales, celui de 2016-2017 a su mobiliser également les entreprises les plus exigeantes en matière de savoir-faire patrimonial (notamment pour la mosaïque et le vitrail). L'ensemble de ce chantier a pu bénéficier de ce travail « archéologique » réalisé à partir de fonds d'archives municipaux jusqu'ici non exploités.



UN PROJET DE RESTAURATION INNOVANTE : L'ENJEU PARTICIPATIF

Pour le financement, la municipalité a pu s'appuyer, au-delà de ses soutiens institutionnels (Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département et la Région) sur de nombreuses bonnes volontés privées qui ont permis de couvrir une part non négligeable du coût total des travaux (720 000 euros).

En amont des restaurations, l'action du club photographique »Laval Image« auteur d'un concours photographique d'importance a permis de révéler au public qui l'avait oublié l'exceptionnelle qualité du lieu.

Dans la continuité, et avec le soutien de la Fondation du patrimoine, c'est une aide en nature qui est venue révéler à tous l'action municipale. Spécialisée dans la pose de bâches, l'entreprise Celize, a ainsi fait cadeau à la ville d'un modèle personnalisé, source des mobilisations ultérieures.

Première opération importante de mécénat participatif pour les Monuments historiques lavallois, la restauration des bains-douches municipaux a suscité un réel engouement. Nombreux furent les partenaires à vouloir s'impliquer pour rendre justice à ce patrimoine singulier : la Fondation du patrimoine, le Club des Mécènes de la Mayenne, l'association Patrimoine 53 et le Crédit Agricole.

LES ENTREPRISES PARTIES PRENANTES

- Cabinet d'Architecte: Architrav-Jeanneau
- Bureaux d'étude: Huet -AIEA Ingénierie-Rabier Fluide
- Sécurité: Hubert fabrice – APAVE-Budo53
- Taille de pierre-Mosaiques: Grevet-Laval (53)
- Menuiserie: Coutard-Laval (53)
- Vitraux: Barthe-Bordereau (49)
- Peinture: Bel'Alizee- Le Plessis grammoire (49)
- Cloisons sèches: Meignan- Chateau-Gontier (53)
- Métallerie-Ferronnerie: Creze- Saint Jacques de la Lande (35)
- Charpente: Cruard Charpente- Simple (53)
- Zinguerie: Adheneo -Le Coudray (53)
- Plomberie/ chauffage: Dessaigne – Changé (53)
- Électricité: Eiffage-Energie Maine/Bretagne – Laval (53)

LAVAL,
LAURÉAT DE PLUSIEURS RUBANS DU
PATRIMOINE :

En 1997 :

restauration du kiosque à musique

En 2000 :

restauration des remparts

En 2015 :

restauration du dernier bateau lavoir
le Saint-julien